

# EN ATTENDANT LES ROBOTS, ENQUETE SUR LE TRAVAIL DU CLIC

-

**Antonio A. Casilli, Seuil, 2019.**

*En quelques mots. L'auteur propose une analyse au scalpel du digital labor, entendu comme le travail du doigt réalisé par des tâcherons sous des formes disparates, au profit de plateformes qui s'organisent pour capter la valeur en échappant à toutes leurs responsabilités. Pour lui, le freelancing est un mythe qui masque une précarisation du travail.*

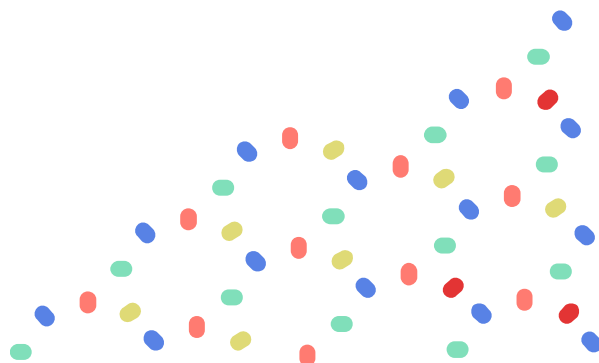
## **UNE GRANDE MANIPULATION POUR MOINS PAYER LE TRAVAIL**

*« Le digital labor tel qu'il émerge en tant qu'objet de cette étude, désigne le mouvement de mise en tâches (tâcheronnisation) et de mise en données (datafication) des activités productives humaines. »*

*« En tant qu'univers de pratiques, il se situe au croisement de formes d'emplois non standard, du freelancing, du travail à la pièce microrémunéré, de l'amateurisme professionnalisé, des loisirs monétisés et de la production plus ou moins visible de données. Il s'agit de phénomènes disparates dont il va falloir trouver les articulations possibles, et ce fil rouge peut se construire à partir du **questionnement plus large de l'impact des technologies sur l'activité humaine** ».*

Cet ouvrage est le fruit d'un travail de recherche, postfacé par Dominique Méda. Pour Antonio Casilli, il n'y aura pas de « grand remplacement » de l'homme par la machine mais un « *grand déplacement* ». L'ensemble des processus de diffusion de l'AI, d'automatisation et de plateformes est pensé pour orienter, terrifier et manipuler les usagers, de manière à moins payer le travail.

L'image du Turc Mécanique résume la thèse : l'intelligence artificielle est *artificielle* au sens où elle n'est que le fruit du *digital labor* (au sens de travail



du *doigt*) d'une foule d'individus invisibilisés. On assiste en réalité à une « *tâcheronnisation* », entendue comme un fin saucissonnage du travail permettant de réorganiser l'ensemble du processus de production et l'ensemble des métiers pour les rendre plus facilement « automatisables ».

Les micro-tâches sont celles que les machines ne savent pas accomplir comme le tri de tweets, la retranscription de documents scannés, l'annotation de vidéos, etc. En d'autres termes, celles qui appellent nuance et subjectivité, qualités qui sont encore le propre de l'Homme. Elles sont ainsi proposées à des individus qui sont invités ou incités à les réaliser gracieusement ou moyennant une très faible rémunération.

Quels que soient les termes utilisés pour la désigner ou les modalités de leur exécution, la réalisation de ces micro-tâches génère de la valeur par le trafic de données qu'elles permettent. A ce titre, elles relèvent certainement d'un travail mais tout, du modèle économique aux rhétoriques qui les accompagnent, est pensé pour le disqualifier et l'invisibiliser.

C'est une thèse engagée que nous propose l'auteur qui dénonce ce qu'il appelle une « *ruse du capitalisme* ».

Dans un dernier chapitre, Antonio Casilli propose deux voies. La première est de renforcer la réglementation à tous les niveaux et de réintégrer dans le droit ces formes de travail. La seconde, qui semble avoir sa préférence, consiste à revenir à ce qui faisait l'essence des plateformes : le partage de biens communs.

## UN OUVRAGE QUI DERANGE

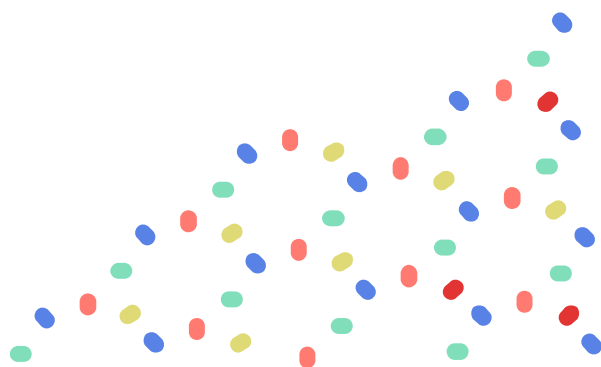
Qu'on partage ou non la vision et les conclusions d'Antonio Casilli, cette thèse très documentée et illustrée par de nombreux exemples stimule la réflexion. Nous serions victimes d'illusionnistes qui profitent de notre naïveté pour dénaturer le travail et exploiter un nombre croissant d'individus. Cette provocation invite à reconsidérer les évolutions du travail à la lumière de ses propositions.

Nous pointerons ici quelques-unes de ces idées et convictions qui invitent particulièrement à réfléchir.

• Première affirmation qui dérange :

*« L'intelligence artificielle serait largement artificielle. »*

Pour l'auteur, le discours dans lequel homme et machine auraient un rôle complémentaire vise à rassurer, autant qu'à tromper. Il nous conduit naturellement à sous-estimer la grande quantité de travail qui serait reléguée à



des communautés humaines « hors travail », pensant qu'elle est réalisée par des machines.

Il est plus simple, moins coûteux et, aujourd'hui, plus efficace de distribuer le travail à des microtâcherons « recrutés » dans le monde entier, plutôt que de développer de véritables intelligences artificielles. En tout état de cause, celles-ci nécessitent, pour être développées, de l'apport de ces microtâcherons (pour l'entraînement des machines, par exemple).

*« Le capitalisme des plateformes actuelles a abondamment recours à la même vieille ruse qu'utilisaient les propriétaires manufacturiers du siècle passé : évacuer les variables sociales d'un processus d'innovation technologique pour le faire apparaître comme une phase nécessaire d'un progrès indéfini. Le tout pour dissimuler les tensions et les résistances que les travailleurs, les « humains », introduisent dans les agencements productifs, au fil de leurs revendications et aspirations. »*

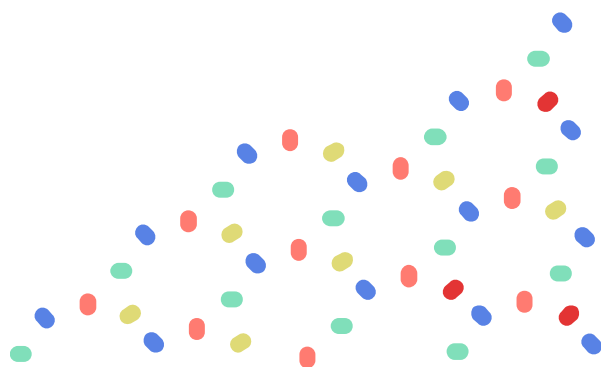
L'ouvrage révèle un visage de la mondialisation du travail. Le digital labour est particulièrement développé aux Etats-Unis et dans les pays du Sud, ce qui participe probablement de notre ignorance de l'importance du phénomène.

• Deuxième point notable : l'opposition que propose Antonio Casilli entre **l'entreprise et la plateforme**. L'auteur rappelle que les plateformes coordonnent plusieurs catégories d'acteurs et ont intensivement recours à leurs données, dont elles captent la valeur.

La plateforme brouille ainsi les frontières entre l'intérieur et l'extérieur de la firme. Elle se situe à mi-chemin entre marché et entreprise et apparaît comme la contrepartie logique du déclin de l'entreprise consécutif à l'émergence de relations marchandes à l'intérieur de la firme. *« Cette contractualisation des échanges au sein de l'entreprise annonce la perte de son utilité historique. C'est d'autant plus vrai pour les relations de travail. Chaque transaction avec un freelance, chaque nouveau contrat avec un sous-traitant est une relation marchande réinjectée dans un collectif qui était né, justement pour la limiter. [...] L'émergence des plateformes numériques contemporaines atteste, d'une certaine manière, que la frontière entre le lieu de la hiérarchie et de la sécurité (l'entreprise) et, par opposition, le lieu de la libre coordination par les prix (le marché) est devenue caduque. Leur déploiement résulte en l'occurrence du renoncement des entreprises à leur fonction fondatrice. »*

*« Cette contractualisation des échanges au sein de l'entreprise annonce la perte de son utilité historique [...]. La richesse de ces plateformes n'est plus dans l'entreprise, mais captée dans l'écosystème d'acteurs qui gravitent autour d'elle. »*

• Troisième point intéressant, au cœur de l'ouvrage : **l'analyse des nouvelles formes de travail que sont le travail à la demande, le microtravail et le travail**



**social en réseau, et ce qu'elles nous disent de l'évolution du travail en général.** Pour l'auteur, ces trois formes de travail relèvent de l'exploitation des individus, masquée par un discours sur leur prétendue émancipation.

Nier l'existence de ces formes de travail et de leur caractère intrinsèque de « travail » conduit à priver les travailleurs de toutes les protections. Quid de la définition de l'horaire de travail, des modalités de rémunération, des questions de santé et de sécurité, des cotisations sociales, des droits de représentation, de formation... ?

L'analyse proposée par l'auteur des éléments de la relation entre la plateforme et les usagers, quel que soit leur statut, montre que tout est fait pour les disqualifier au regard du travail et permettre à l'entreprise d'échapper à toute responsabilité. Rétributions (faibles rémunérations, récompenses, stimulations), extraction de la valeur des données produites et échangées par les usagers, exploitation et mise sous tension des relations entre usagers, absence corrélative d'interlocuteur patronal, pas de contrat mais la signature systématique de Conditions Générales d'Utilisation qui encadrent strictement l'activité et la collecte des données...

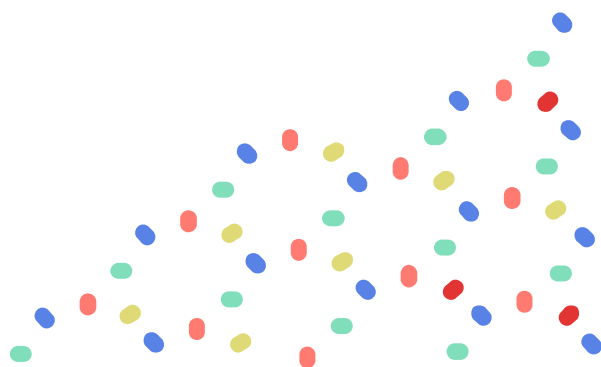
Tous ces artifices et discours visent à extraire la valeur des données produites par les usagers, à leur insu. Tout usager d'une plateforme, quel que soit son statut, est embarqué dans un système de production de valeur mais sous des formes qui brouillent la frontière entre le travail et le hors-travail et qui font qu'elles peinent à être reconnues par le prisme des critères de l'emploi formel.

Pour l'auteur, il existe un contrat implicite entre chaque individu et une ou plusieurs sociétés du numérique. Le *digital labor* est dans une zone grise entre le marchandage et l'emploi salarié. C'est un « vrai » travail. Ce n'est pas une activité informelle puisqu'elle est strictement encadrée et qu'elle se déroule sous surveillance. Il y a bien un lien de subordination par le biais de sujétions. Le *digital labor* instaure un *continuum* d'activités plus ou moins ostensibles et plus ou moins payées.

*« Loin de marquer la fin de la dépendance classique à l'égard d'un employeur, elle signifie au contraire une multiplication des formes de dépendance. »*

• **Quatrième point : une réalité sombre, masquée par des discours ambigus.** Ces nouvelles formes de travail que l'on refuse de désigner comme telles donnent aux « nouvelles générations intégrant aujourd'hui les marchés mondialisés du travail [...] la situation confuse d'être à la fois actives tout en étant exclues de la protection sociale et de la stabilité qui devraient être associées à l'emploi. »

Ces formes de travail sont célébrées « par les représentants du monde de l'entreprise, des milieux politiques ou de l'éducation comme le meilleur et le seul « futur du travail »



*possible* ». Cette rhétorique de la flexibilité, fondée sur des clichés tels que le choix de son rythme de travail, l'autonomie personnelle, l'absence de patron, la fin des longues journées de travail et des transports coûteux... séduirait les microtravailleurs tout en occultant les faibles rémunérations, le manque de sécurité auxquels ces formes de travail les condamnent.

Pour l'auteur, les plateformes agissent ainsi volontairement. Leur enjeu n'est pas de vanter ni d'augmenter l'employabilité des microtravailleurs dont elles n'ont que faire.

*Leur enjeu est « d'inscrire leur activité dans une idéologie entrepreneuriale qui masque des logiques de domination et de spoliation et qui empêche la mise en place d'infrastructures de protection ».*

Cette vision est-elle pessimiste ? S'agit-il là d'épiphénomènes ou assistons-nous à de profondes mutations ? L'avenir du travail est-il au freelancing, entendu comme un travail « noble » et indépendant ou au microtravail, défini comme une dynamique générale de précarisation et de paupérisation des foules intelligentes ?

Pour l'auteur, chiffres, références et analyses à la clé, la réponse ne fait pas de doute.

*« le travail des freelances est constamment mis en avant pour enjoliver la réalité des microtâches sur ces plateformes [...] mais la tendance à la microtâcheronnisation est incontestable. »*

Erell Thevenon  
28 octobre 2019

*Les « fiches de lecture » n'engagent que leur(s) auteur(s). Elles visent à partager les réflexions, questions et propositions suscitées par la lecture des ouvrages lus ou relus pour nourrir les travaux menés par 2IES.*

